

407

Laissez venir à moi les enfants... car le royaume de Dieu leur appartient. S. MARC.



Priez pour le repos de l'Âme

DE MONSIEUR

**Jean-Baptiste Léger,**

*Membre de la Congrégation*

*de Notre-Dame aux Anges, au Collège S<sup>te</sup> Barbe,*  
enlevé à l'affection de sa famille à l'âge  
de 12 ans, 10 mois, 20 jours, le 9 mai 1875.

Heureux celui qui vit et meurt sous la protection de Marie. (S. ALPH. DE LAG.)

Seigneur, vous avez emporté comme un tourbillon celui qui nous était si cher. Celui qui faisait l'espoir de notre vie a passé en un moment comme un nuage dissipé par le vent. (JOB.)

Chers parents, chers frères et sœurs, la bonté divine m'a appelé au repos éternel après de bien légères fatigues; elle m'a invité au souverain bonheur... Ne pleurez pas ma mort, mais réjouissez-vous avec moi, car je vis avec les Anges dans le ciel auprès de Jésus et de Marie que j'ai tant aimés... Consolerez-vous, notre séparation ne sera pas longue; bientôt nous nous reverrons au ciel pour ne plus nous séparer.

(S. LOUIS DE GONZ. — S. AGNÈS.)

Que la très-juste, très-haute et très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses. — 100 j. d'ind.

Mon Jésus, miséricorde. — 100 jours d'ind.

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. — 300 jours d'indulgence.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

R. I. P.

Gand, J. B. D. Hemelscoet, près S. Bavon.